



ARRÊTÉ N° AR_2017-11 PORTANT MAINTIEN D'OUVERTURE D'UN E.R.P.

Établissement : FOYER LA VALLEE GERMAIN
Sis à : ROUTE DE LA FERRIERE – 37110 LES HERMITES
Représenté par : Madame Sophie MOUTARD et
Monsieur Jérôme CHARLOT
ERP N° E-116-00003-000
Type : UHe ; 4^{ème} Catégorie

Le Maire de la commune de LES HERMITES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2,
Vu le Code de la Construction et de l'Habitation. Livre I -Dispositions Générales- Titre II -Sécurité et Protection contre l'incendie- Chapitre III -Protection contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP- et notamment ses articles L 111-8-3, R 111-19-13, R 111-19-29 et R 123-46.
Vu l'avis favorable émis par la Commission de sécurité de l'Arrondissement de Tours lors de sa visite en date du 26 janvier 2017

ARRÊTE

Art. 1 : La poursuite de l'ouverture pour l'activité publique de l'établissement susvisé est autorisée.

Art. 2 : La présente autorisation peut être retirée à tout moment si de graves infractions au Règlement de Sécurité venaient à être constatées.

Art. 3 : Les prescriptions notifiées et joint à cet arrêté dans le procès-verbal du 26 janvier 2017 devront être réalisées et respectées.

Art. 4 : Copies à :

- Chef d'établissement (avec copie du PV) ;
- M. le Préfet d'Indre et Loire ;
- M. le DDSIS ;

Le Maire,


Guy SAUVAGE de BRANTES

